

AVIS N° 212-2026 / DCBR / DG

TPBF 6,50 % 2020-2028

Paielement des intérêts semestriels et remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central/Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le **20 septembre 2026**, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50 % 2020-2028 » pour un montant global net d'impôt de **13 183 298 800** (treize milliards cent quatre-vingt-trois millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cents FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : la SGI CORIS BOURSE ; Avenue Loudun ; 01 BP 6585 Ouagadougou 01 Burkina Faso ; Tél : +226 25 33 14 85 ; Email : corisbourse@coris-bourse.com.

Fait à Abidjan, le 08 septembre 2026

Le Directeur Général


Birahim DIOUF

